



DOSSIER D'INSCRIPTION

Section Football

Année scolaire 2021-2022

JOURNEE d'admission

Mercredi 5 Mai 2021

U 12 (2010) et U 13 (2009) : de 9h30 à 11h30

(Départ et retour au collège pour les futurs 5èmes ;

RDV directement au stade du lac pour les futurs 6èmes)

U 14 (2008) et U 15 (2007) : 14h30 à 16h30

(RDV directement au stade du **Ruissol**)

Date limite de dépôt du dossier de candidature

Mercredi 7 avril 2021



Présentation de la Section Football :

La **Section Football** du collège Bernard de Ventadour fonctionne en partenariat avec le **District Drôme Ardèche de football**, Le club de l'**Olympique Centre Ardèche**, la **Ville de Privas** et le **Ministère de l'Éducation Nationale**.

Cette Section Football concerne les élèves garçons et filles de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} licenciés en club, ayant des compétences certaines pour le football et présentant une attitude scolaire satisfaisante ainsi qu'un bon état d'esprit.

Une Journée d'admission sportive des élèves sera effectuée le :

Mercredi 5 mai 2021

U 12 (2010) et U 13 (2009) : de 9h30 à 11h30
(Départ et retour au collège pour les futurs 5èmes ;
RDV directement au stade du lac pour les futurs 6èmes)

U 14 (2008) et U 15 (2007) : 14h30 à 16h30
(RDV directement au stade du **Ruissol**)

Date limite du dépôt du dossier de candidature : Mercredi 7 Avril 2021



L'encadrement :

- Un encadrement diplômé et en relation constante avec les clubs et le Comité Drôme-Ardèche (Julien AYGLON), Conseiller Technique Départemental responsable du suivi des Sections Sportives pour la FFF).

Responsable pédagogique et suivi de la scolarité :

- Fabrice Trémouilhac (Professeur d'E.P.S. au collège Bernard de Ventadour, Coordonnateur de la Section Sportive Football)

Responsable technique et suivi du lien sportif des élèves :

- Jordan Bruyas (Brevet de Moniteur de Football + BPJEPS Foot, et responsable sportif du club de l'Olympique Centre Ardèche)

Intervenants au niveau des séances :

- Mr BRUYAS Jordan, Mr TREMOUILHAC Fabrice, et Mr MARTINS Antony (CFF3 FFF, et en lien direct avec les Conseillers Principaux d'Education)
- Un ou plusieurs nouveaux intervenants seront aussi mis à disposition par l'OCA dès la rentrée 2020

Les objectifs de la Section Football :

- **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en ayant une **quantité et une qualité d'entraînement optimale en période de préformation** (4 séances d'entraînement dont 2 dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés, directives de la F.F.F.).
- Emploi du temps aménagé afin de pouvoir bénéficier de deux entraînements complémentaires à ceux du club.
- Les cours d'E.P.S. et les entraînements de la classe Foot sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant terminés au plus tard à 17h10.
- Sur le plan du football, l'objectif est d'améliorer les qualités individuelles et collectives essentiellement au niveau technique et tactique (principes de jeu).



Fonctionnement de la Section Football :

- **Suivi individuel du travail scolaire et du comportement** assuré par le professeur d'E.P.S. responsable de la Section football en concertation avec le professeur principal de la classe.
- **Présence** d'un ou plusieurs responsables de la Section Football **aux conseils de classe.**
- **Bulletin sportif trimestriel** remis aux familles en même temps que le bulletin scolaire.
- **Participation OBLIGATOIRE aux compétitions** de football et Futsal de District, départementales, académiques pour les Benjamins et au Championnat Excellence pour les Minimes, au sein de l'**Association Sportive** du collège.
Le survêtement de la Section Foot devra obligatoirement être porté ces jours-là.
- **Un bilan sportif et scolaire** annuel et/ou trimestriel sera envoyé au club d'appartenance du joueur à la fin de chaque période.
- **Deux entraînements obligatoires** par semaine : les mardis et jeudis (9h25-12h25 et/ou 14h10-16h10) *dont un entraînement spécifique pour les gardiens de but.*
- Un élève ayant une **dispense totale de la pratique d'EPS** sera également **interdit** de pratiquer en club la semaine (entraînements) et/ou le week-end (en match).



JOURNEE D'ADMISSION SPORTIVE :
Mercredi 5 Mai 2021
Stade du Lac ou stade du Ruissol

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription à retourner **au plus tard le Mercredi 7 avril 2021** comprend :

- **La fiche de candidature** ci-jointe
- **Les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres
- **Un certificat médical** d'aptitude à la pratique du football ou une photocopie de la licence du club.
- **Une enveloppe timbrée** (avec l'adresse des parents) pour l'envoi des résultats.

Les épreuves d'évaluation

- **Epreuves athlétiques** : Vitesse
- **Epreuves techniques** : Jonglages / Conduite de balle (parcours chronométré)
- **Jeu & Match** : Observation des joueurs dans des situations de type match et Jeu Réduit (Maîtrise technique, sens tactique, qualités morales, qualités athlétiques)

Admissions et Résultats

L'admission est prononcée par un jury qui se réunit courant mai 2021. Ce jury est composé du principal du Collège, du professeur responsable de la section sportive, du Responsable technique et suivi du lien sportif des élèves, du Responsable en lien avec les CPE, et d'un représentant du District Drôme-Ardèche de Football.

Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- du classement aux épreuves sportives de sélection
- des bulletins trimestriels (Résultats ET Comportement)

Les résultats définitifs seront communiqués à chaque candidat par le Collège fin mai 2021.



AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB SUR LE CANDIDAT

FICHE DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN SECTION FOOTBALL Collège Bernard De Ventadour

NOM

Prénom

Date et lieu de naissance :

Adresse

.....

Téléphone

Mail :

Etablissement scolaire fréquenté en 2020/ 2021.....

Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS : *entourer la bonne réponse.

Club (nom + ville)

Niveau de pratique.....

Poste préférentiel * : Gardien de but - Défenseur - Milieu de terrain - Attaquant

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB SUR LE CANDIDAT (Valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement, assiduité...)

Nom de l'entraîneur :Date :

Signature :



**AVIS Du Professeur des écoles (pour les élèves arrivant du CM2)
ou
Du Professeur Principal (pour les élèves déjà scolarisés au collège)**

**FICHE DE CANDIDATURE
A L'ENTREE EN SECTION FOOTBALL
Collège Bernard De Ventadour**

NOM

Prénom

Etablissement scolaire fréquenté en 2020/ 2021.....

Classe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**AVIS du Professeur des écoles ou du Professeur Principal
(Comportement, respect des règles de vie collective, travail scolaire, résultats,
assiduité...)**

Nom du Professeur :Date :

Signature :



Je soussigné(e) Mme, M.

Autorise mon fils, ma fille

A se présenter à la journée d'admission en Section football du collège Bernard de Ventadour, le **mercredi 5 mai 2021** au stade du lac pour les U12/U13 et au stade du Ruissol pour les U14/U15.

Reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de la Section Football et souhaite qu'en cas de succès, mon enfant poursuive sa scolarité au sein du collège Bernard de Ventadour. De même, nous nous engageons à respecter dans son intégralité, le règlement intérieur de la Section Football (énoncé précédemment).

A..... le *Signature des parents:*

PS : Ne pas oublier de joindre à cette fiche de renseignement : le certificat médical (ou licence), les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres, une enveloppe timbrée avec adresse du candidat (communication des résultats).